



Sommaire

Fermetures et bilans !	1
Les ASC peinent à démarrer	2
Du nouveau chez nos représentants	2

Fermetures et bilans !

Votes

L'Entreprise replie les voiles

- ◆ Lors des 2 derniers CSE, il nous a été demandé de nous prononcer sur la fermeture de sites et de boutiques.
- ◆ Nous avons voté contre la fermeture de la boutique de Perpignan Porte d'Espagne.
- ◆ Nous avons voté contre la fermeture de la boutique de Montauban.
- ◆ Nous avons voté contre la fermeture du site de Poitiers Pont-Achard.
- ◆ Mais bien entendu, la voix des représentants des salariés restera sans effet, et la Direction va continuer à concentrer les personnels sur de plus grands sites et répartir les vendeurs en AD sur les quelques boutiques restantes aux alentours.

L'Entreprise fait de l'autosatisfaction

- ◆ En parallèle, l'Entreprise nous a présenté les bilans de 2 projets de transformations menés en 2021 : la mise en place des spécialistes en USC et le nouveau pilotage FTTH / FTTO en UI.
- ◆ Sans surprise, dans les 2 cas, la direction se félicite des mirifiques bienfaits que ces changements d'organisation ont apportés pour les clients, les salariés et le business.
- ◆ Sans surprise, nous ne faisons pas du tout le même constat (voir analyse ci-contre)
- ◆ Sur le FTTH, certes l'Entreprise a su accompagner les salariés dans leur montée en compétence, mais le projet n'a amélioré ni les délais de production, ni le taux d'échec de production, ni le recours à la sous-traitance.
- ◆ Enfin, nous avons eu droit à la 2e partie du bilan de fonctionnement des commissions SSCT (Santé, Sécurité et Conditions de Travail), qui brosse un portrait idyllique du dialogue social entre les instances et les unités vu de la Direction.
- ◆ Car du côté des partenaires sociaux, le sentiment est qu'il y a encore beaucoup de chemin à parcourir.



Position de la CFE-CGC Orange

Pour la CFE-CGC, il est triste de constater que la politique de l'Entreprise en 2022 persiste à vouloir casser les outils de travail (boutiques) et rétrécir le maillage du territoire en ne conservant que les gros sites. Nous dénonçons régulièrement en instance les nuisances importantes que cela entraîne pour les salariés, les inconvénients pour les clients et finalement l'aspect contre-productif que cela a pour l'Entreprise sur le long terme. De même, les projets de transformation, de réorganisations menés tambour battant nous laissent perplexes : cela en valait-il la chandelle ? Par exemple, le regroupement des unités UAT et SCO en 2021 et la mise en place des spécialistes ne démontre pas un gain en termes de satisfaction client ni même de développement du chiffre d'affaires ! En revanche la CFE-CGC alerte sur : 1) les disparités de contenus des formations techniques qui sont dispensées entre les spécialistes et les conseillers du front ; 2) la responsabilité du spécialiste qui doit trouver lui-même son remplaçant durant ses congés (vous avez bien lu !) 3) le manque de reconnaissance ressentie par les collègues spécialistes quand ils assurent le « back » des dossiers suivis en portefeuilles par leurs collègues 4) les pratiques très disparates en matière d'attribution de congés. Bref, la marge de progression est grande.

Les ASC peinent à démarrer

Information et votes

- **Activités Sociale et Culturelles** : vous êtes nombreux à vous inquiéter de ne pas pouvoir vous faire rembourser certaines dépenses engagées (culture, loisirs).
- En décembre la CFE-CGC a présenté ses propositions de budget (AEP : fonctionnement et ASC : loisirs, handicap, culture, Noël etc..).
- Les 4 autres OS les ont rejetées en bloc.
- Hélas pour les OD (ouvrants droits, c'est-à-dire nous tous salariés bénéficiaires des ASC), seul un budget de fonctionnement a été adopté.
- Aucun budget ASC n'a rencontré de consensus.
- Pour corser le tout, le Trésorier (CFDT) a annoncé sa démission en pleine séance de CSE, en raison de son départ prochain en TPS.
- Il serait préférable de lui trouver un remplaçant avant de pouvoir voter quoique ce soit.
- La CFE-CGC s'inquiète du risque de se retrouver sans prestations durant de longues semaines.

Position de la CFE-CGC Orange

Comme à son habitude, La CFE-CGC a proposé un budget ASC 2022 dans l'intérêt des salariés (qui s'attaque aux vrais problèmes sans pénaliser les salariés de la DO GSO). Il a été refusé (seuls les élus CFE-CGC ont voté POUR).

Fort de ce constat, la CFE-CGC une nouvelle fois, prend ses responsabilités : nous avons choisi de laisser les 4 autres OS, qui s'accordent sur l'utilisation du QF, le reversement d'un cinquième du budget au CSEC, la délégation de la restauration collective, l'abandon des berceaux à la Direction, l'ajournement de la digitalisation, la nécessité d'avancer les frais avant de partir en vacances, la nécessité de réclamer les prestations, etc. etc. Nous avons choisi de les laisser chercher un compromis entre elles. Nous espérons qu'elles sauront trouver rapidement un accord dans l'intérêt des OD et une mise en place rapide des prestations ASC.

Mais le vrai problème est que le système est à bout.

Les recettes baissent (diminution de la masse salariale d'Orange) plus vite que les demandes de prestations.

Pour compenser cette baisse programmée et malheureusement inéluctable des recettes nous ne disposons que de trois leviers actionnables :

- La masse salariale du CSE DOGSO (les 14 salariés qui s'occupent des prestations) ;
- Le reversement au CSEC (-> 20 % du budget !)
- Le montant des prestations ASC distribuées à chacun.

Pour la CFE-CGC, le 3e levier n'est envisageable qu'en dernier recours. Restent les deux premiers. Doit-on les actionner tous les deux ? A quelle hauteur ?

Ce sont les vraies questions auxquelles les élus doivent apporter des réponses. Mais les autres OS refusent de le faire, en espérant qu'un nombre important d'OD ne bénéficient pas des prestations ASC pour « équilibrer » les comptes. Seule l'adoption du budget porté par la CFE-CGC pourra endiguer la baisse des subventions. Ces principes de simplicité et de liberté seront rappelés à nouveau dans l'instance du CSE lors du vote prochain du budget 2022 ;

Du nouveau chez nos représentants

Information

- Les départs en retraite ou TPS impactent aussi nos représentants du personnel CFE-CGC, d'autres collègues choisissent de changer d'activité, enfin certaines personnes nous rejoignent.
- Cela nous amène à procéder à certains remplacements et nominations.
- Frédéric EMIEL, nouveau DS est également nommé RP à l'AE OC suite au départ de J BLANCO.
- Adrien GRACIANNETTE et Frédéric EMIEL intègrent la Commission « *Emploi, Formation et Egalité Professionnelle* » en remplacement de JP. WATRIN et N. RINALDO.
- François PASCAL remplace JP WATRIN à la Commission CSSCT état-major.
- Nadine BEMER rejoindra la commission ASC en remplacement de P LATOUR.
- Sandrine ROSSI nouvelle DS, va se substituer à E GALL à la commission des marchés.
- Gaëlle BALESTE est nommée RP en UISO.
- Sophie GODEFROY, DS, remplace F POUZAUD
- Jonathan CHENDER GALES (AD OC) – DS
- Nadège SCHWALB (AD OC) – DS

Vos représentants
CFE-CGC Orange

Élus

- Abdelkrim DAOUADJI
- Adrien GRACIANNETTE
- Emilie GALL

Représentants Syndicaux

- Farid BENALI
 - Maria BOUSCARY
 - Maria Pilar MARTINEZ
 - Valérie VINCENT
- François KANY
Nadine BEMER



cadres ou pas, vous pouvez compter sur nous !

www.cfecgc-orange.org
abonnements gratuits : bit.ly/abtCFE-CGC
tous vos contacts : bit.ly/annuaireCFECCG

